

Obtenez un devis gratuit : contact@legabase.fr / 07 51 31 83 32

Cycle BTP - Gérer les relations avec les intervenants extérieurs

Objectifs

- Connaître les règles relationnelles avec les intervenants extérieurs
- Eviter les risques de contentieux

Profil des stagiaires

Chef d'entreprise, cadres dirigeants, responsable du personnel...

Moyens pédagogiques

- Apport théorique sur la réglementation
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation

Encadrement de la formation

1 Les fournisseurs

La responsabilité du fournisseur vis-à-vis de l'acquéreur

La responsabilité du fournisseur vis-à-vis de tiers au contrat de vente (maître d'ouvrage, sous-traitant)

La responsabilité solidaire du fabricant avec les constructeurs tenus à garantie décennale

La responsabilité du fait des produits défectueux

Les obligations de l'entrepreneur vis-à-vis de son fournisseur

2 Les sous-traitants

Le statut de sous-traitant

Les garanties du sous-traitant

La responsabilité du sous-traitant

La fin du contrat de sous-traitance

La cotraitance

Suivez-nous :



WWW.LEGABASE.FR

ATELIER & FORMATIONS JURIDIQUES

Tél : 07 51 31 83 32 - Courriel : contact@legabase.fr - www.legabase.fr SAS au capital de 1000

Siège social : 24 Rue Robert Desnos, 69120 Vaulx-en-Velin (Auvergne Rhône Alpes)

Pôle juridique centre : 73 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, 45700 Villemandeur (Centre Val de Loire)